

Danger imminent pour les patients équipés de pompes à insuline implantées

15^e législature

Question écrite n° 12042 de M. Roland Courteau (Aude - SOCR)

publiée dans le JO Sénat du 22/08/2019 - page 4278

M. Roland Courteau appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation de quelque deux cent cinquante patients diabétiques français, dont un grand nombre en région Occitanie, qui sont en émoi depuis l'annonce de l'interruption de la production de pompes à insuline implantables par le laboratoire Medtronic.

Il souligne qu'il s'agit pourtant du seul traitement adapté aux patients diabétiques de type 1 ayant rejeté tous les autres traitements conventionnels, et qu'ainsi toute interruption de sa production reviendrait à condamner les patients, qui y ont recours, à de très graves complications.

Il lui demande, face à la gravité de cette situation, de bien vouloir tout mettre en œuvre pour éviter une telle interruption afin de prévenir l'apparition de très graves et irrémédiables pathologies aux deux cent cinquante patients recensés, à ce jour, en France, par le collectif des diabétiques implantés.

En attente de réponse du Ministère des solidarités et de la santé

Alerte mail

L'outil de veille du Sénat : si vous voulez être informé (gratuitement) par courrier électronique quand la réponse ministérielle à cette question paraîtra, entrez votre adresse électronique :

Votre format : HTML Texte

Valider